Les présentes Conditions Générales de Service déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de services proposés par le naturopathe.

**SERVICES**

La finalité de l’activité du naturopathe est l’éducation à la santé.

Il s’agit de techniques de prévention et d’éducation à la santé.

Le naturopathe s'engage par ses prestations sur une obligation de moyens et non de résultats

* Sont exclues toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Tout comportement déplacé envers le consultant pourra faire l’objet de poursuites judiciaires.
* Les conseils ou prestations donnés ne peuvent en aucun cas se substituer à un traitement ou suivi médical en cours.
* Seul un Docteur en Médecine est habilité à émettre un diagnostic médical comme à modifier ou suspendre les traitements qui m'ont été prescrits.

Les prestations proposées se font sur rendez-vous aux dates fixés d’un commun accord entre les parties,

- Au cabinet du naturopathe

- Au domicile du client

- En visio-conférence

**ENGAGEMENT DU NATUROPATHE**

* Garantir le secret professionnel et ne pas communiquer d’informations confidentielles.
* Se mettre à jour régulièrement par le biais de la formation continue.
* Respecter les préceptes de la naturopathie et la [charte de l’OMNES](https://site.assoconnect.com/services/storage?type=document&id=2045043&secret=FBqupYVAS12h3MgM7lijUK5edXHZ6h3FJVPzWIm2&timestamp=1648648970&download=1).
* Souscrire à une assurance responsabilité civile professionnelle.

**TARIFS**

Les Prestations ainsi que les tarifs proposés par le naturopathe sont disponibles sur le site www.sarahclaudet-naturopathe.com.

Le/la client.e peut se rétracter jusqu'à 48 heures avant la séance réservée, sans aucune pénalité.

Le bilan naturopathique ne donne lieu à aucun remboursement par les organismes officiels de Sécurité Sociale, mais certaines Mutuelles peuvent prendre en charge tout ou partie d’un soin non conventionnel. Renseignez-vous auprès de votre complémentaire Santé.

**Les soins et tarifs proposés :**

**TVA non applicable, article 293-B du CGI**

Bilan de vitalité – 1h30 – 70€

Séance de suivi – 45min/1h – 50€

Massage Bien-être – 1h – 65€, 1h30 – 80€

Massage Naturopathique – 1h – 75 €

Paiements acceptés par chèque, espèces ou virement.

**PROTECTION DES DONNÉES (loi RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données)**

En application de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement Général sur la Protection des Données relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Je soussignée, Sarah CLAUDET, m’engage à utiliser les données collectées dans le strict cadre de mon activité.

Les informations recueillies sont les informations nécessaires à la pratique de la naturopathie, et seront conservées pendant 2 ans.

Vous disposez d’un droit d’accès, de rectification, de suppression de ces données personnelles, d'un droit à la limitation du traitement, à la portabilité, d'un droit d'opposition et du droit de définir des directives sur le sort de vos données post-mortem.

Vous pouvez exercer ces droits par écrit, auprès de Sarah CLAUDET, [contact@sarahclaudet-naturopathe.com](mailto:contact@sarahclaudet-naturopathe.com) ou au 06 34 56 16 36.

Consultez le site de la [CNIL](https://www.cnil.fr/) pour plus d’informations sur vos droits, pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif.

**TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS - MÉDIATION à LA CONSOMMATION**

Selon l’article L.612-1 du Code de la consommation, il est rappelé que « *tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l’oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation* ».

Pour tout litige non résolu avec CLAUDET Sarah  
Vous pouvez faire appel au service du médiateur de la consommation suivant :

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : https://cnpm-mediation-consommation.eu ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond ;

**ENGAGEMENT DU CONSULTANT**

Vous vous engagez à :

- Pour les consultations payées par avance, renoncer au droit de réflexion ou de rétractation de 14 jours (*Code de la* *consommation - Article L221-28*).

- Signaler toutes maladies ou contre-indication au naturopathe.

- Prévenir par mail ou téléphone au moins 48h à l’avance en cas d’annulation de rendez-vous. Tout rendez-vous non annulé dans ce délai fera l’objet d’une facturation.

- Avoir pris connaissance et à accepter les informations concernant la protection de vos données (loi RGPD) détaillées dans les CGS, à accepter que les informations saisies par Sarah CLAUDET soient collectées et exploitées à des fins d'accompagnement et de conseil pour votre santé.

- Avoir lu et accepté les Conditions Générales de Services et les Engagements